

# LA PROPOSITION RELATIVE

## I- Généralité :

### 1- Définition :

La proposition relative est une proposition subordonnée **introduite par un pronom relatif** : *qui, que, quoi, dont, où, lequel*, etc.

### 2- Les Pronoms relatifs :

Les pronoms relatifs peuvent être :

de formes simples et invariables : qui, que, quoi, dont, où ;

de formes composées :

masculin singulier : lequel, duquel, auquel,

féminin singulier : laquelle, de laquelle, à laquelle,

masculin pluriel : lesquels, desquels, auxquels,

féminin pluriel : lesquelles, desquelles, auxquelles,

indéfinis : quoi que ce soit qui, qui que ce soit qui, quiconque, qui que, quoi que, etc.

Le plus souvent, ce pronom **remplace un nom ou un pronom** de la proposition principale et permet ainsi **d'éviter une répétition**.

Dans l'**exemple** *Je t'offre ces fleurs **qui** viennent de mon jardin*, le pronom *qui* remplace *ces fleurs*. On dit que **le nom fleurs est l'antécédent du pronom relatif qui**. Cette phrase peut être remplacée par les deux phrases suivantes : *Je t'offre ces fleurs. Ces fleurs viennent de mon jardin.*

Quand le pronom relatif a un antécédent, **la proposition est complément de cet antécédent**. Si on supprime la proposition relative, la phrase est toujours correcte, mais elle est moins précise : *Je t'offre ces fleurs.*

**Parfois, le pronom n'a pas d'antécédent**. Dans ce cas, la proposition relative est **sujet ou complément du verbe** de la proposition principale et on ne peut pas la supprimer :

- **Qui va à la chasse perd sa place**. La proposition relative est ici sujet du verbe *perdre*.
- **Embrassez qui vous voudrez**. La proposition est ici complément d'objet du verbe *embrasser*.

